

# Campagne Leucan

Annuellement une campagne de levée de fonds, auprès des syndicats affiliés à la CSN afin de contribuer au financement du Camp vol d'été LEUCAN-CSN, se tient dans la région. Ce camp de vacances est un moment privilégié pour accueillir des enfants atteints de cancer des quatre coins du Québec, leurs frères et sœurs, leurs parents ainsi que des familles endeuillées. Les syndicats sont invités à se procurer des chandails et aimants aux couleurs de Leucan.

Pour une première fois, le Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay – Lac-Saint-Jean (CSN) a participé au Défi Ski 12 h Leucan, qui a eu lieu au Mont Lac-Vert le 13 mars 2010. Une équipe de 4 personnes, de différents syndicats et du Conseil central, a descendu de midi à minuit sur les pentes afin de ramasser des sous pour Leucan régional ainsi que pour le Camp vol d'été Leucan-CSN. Une vente de cache-cols, mettant en vedette la coccinelle de Leucan, a aussi permis à l'équipe de remettre aux organismes mentionnés des dons substantiels.

Sylvie Blackburn  
Vice-présidente

# Condition féminine

Le mandat du comité national de la condition féminine est de soutenir les militantes engagées dans la cause des femmes. Il diffuse des rapports et suscite la formation de comités de condition féminine dans les syndicats, les fédérations et les conseils centraux. Le comité s'assure que la CSN contribue et participe à la lutte des femmes en diffusant de l'information ainsi qu'en entreprenant des luttes sur les revendications particulières des femmes.

À cela s'ajoute des rôles précis tels que :

- soutenir les demandes des militantes des syndicats locaux;
- recueillir la documentation pertinente, la mettre à jour, la diffuser, la partager, la promouvoir, la distribuer selon les besoins;
- mettre en œuvre des actions en appui aux revendications des femmes;
- mettre en place des coalitions ou réseaux divers;
- organiser et représenter la CSN dans l'organisation régionale de différentes activités;
- s'assurer du suivi des recommandations votées au congrès et à l'assemblée générale du Conseil central concernant le dossier de la condition féminine.

La coordination se réunit trois fois par année, à Montréal, pour traiter de dossiers ponctuels ou former les membres du comité sur des sujets pertinents en condition féminine, entre autres, en matière de conciliation famille-travail qui se veut une manière d'offrir aux parents une possibilité réelle de s'occuper des enfants ou de parents vieillissants, tout en participant pleinement au marché du travail ou aux études. Les milieux du travail et de l'emploi doivent s'ajuster aux familles, et non l'inverse. Ceci est une responsabilité collective (parents, employeurs, syndicats, État). Trop de milieux de travail restent peu adaptés aux besoins de conciliation famille-travail des travailleuses et des travailleurs. L'heure est venue de s'y attaquer en envoyant un message clair aux employeurs : les approches volontaires et les mesures informelles sont insuffisantes. Il faut faire plus!!!

La CSN a préparé une démarche syndicale en cinq étapes, *Oser la conciliation famille-travail au quotidien*, en se basant sur le fait que, comme chaque milieu de travail est unique, les syndicats devront faire celle-ci en tenant compte de leurs spécificités et trouver des solutions originales qui concilient les besoins de leurs membres. Après cette première étape, ils pourront rencontrer les

assemblées générales avec le *Guide syndical en appui aux assemblées générales*, qui propose une réflexion sur l'ancienneté et suggère des exemples d'adaptation de règles syndicales en s'inspirant de dispositions conventionnelles. L'invitation à utiliser cette dernière brochure a pour but de développer une plus grande solidarité dans la répartition des avantages et des inconvénients rattachés au travail, et ainsi rendre nos milieux de travail plus adaptés aux réalités des familles.

L'organisation de la Marche est une réalisation québécoise dont on peut être fiers! En effet, c'est le succès de la Marche du pain et des roses en 1995 qui engendra par la suite une initiative internationale d'organiser, sur le plan planétaire, une Marche mondiale des femmes. C'est en effet en 1995, lors de la Conférence de Beijing que des organisatrices québécoises lancèrent l'idée aux déléguées venues des quatre coins de la planète. Le projet venait de voir le jour! Depuis, deux marches mondiales ont été organisées : l'une en 2000 et l'autre en 2005. Ces événements, en plus d'entretenir la solidarité des femmes à l'échelle mondiale, donnent lieu également à l'établissement d'une plateforme de revendications communes et à une mobilisation à l'échelle internationale. 2010 sera une année marquante. Nous allons continuer à défendre les femmes du Québec avec une vaste mobilisation visant à améliorer leurs conditions de vie et leur place dans notre société et ce, avec un appui spécifique à l'égard des femmes les plus démunies et discriminées.

Dans le cadre de la Marche mondiale des femmes de 2010, différentes activités sont prévues dans la région. Ainsi, le 7 mars 2010 à Alma, il y a eu le lancement des cinq revendications québécoises ainsi que le dévoilement des outils d'éducation populaire et de la programmation des activités pour l'année en cours. Les Québécoises marcheront du 12 au 16 octobre 2010 pour converger vers le lieu de rassemblement national, soit Rimouski le 17 octobre 2010. Une revendication québécoise par jour sera mise à l'honneur:

- le 12 octobre : « Travail des femmes : autonomie économique des femmes », mesures urgentes de lutte contre la pauvreté
- le 13 octobre : « Bien commun et accès aux ressources »
- le 14 octobre : « Violence envers les femmes comme outil de contrôle du corps des femmes »
- le 15 octobre : « Paix et démantèlement »
- le 16 octobre : « Droits des femmes autochtones »

Sylvie Blackburn  
Vice-présidente

# Fête des travailleurs

Le 1<sup>er</sup> mai est une journée de mobilisation, de solidarité pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs des différentes organisations syndicales de la région. Une conférence de presse ainsi qu'une activité est organisée en intersyndicale par le Regroupement des syndicats du Saguenay – Lac-Saint-Jean (AFP, CSD, CSN, CSQ, FTQ, SFPQ, SPECJ, SPGQ) afin de souligner l'effort constant des syndicats à revendiquer des conditions de travail, salariales et de vie décentes.

Sylvie Blackburn  
Vice-présidente

# Journée: 6 décembre

## **JOURNÉE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES : 6 DÉCEMBRE**

À tous les ans, le Conseil central souligne la journée du 6 décembre qui se veut être une journée contre la violence faite aux femmes. Cette journée commémore les tristes événements de l'École Polytechnique où 14 jeunes femmes ont été tuées par Marc Lépine. Nous invitons les membres des syndicats de la région à porter un ruban blanc à leur mémoire et aussi pour dénoncer toutes formes de violence faites contre les femmes de la planète.

Sylvie Blackburn  
Vice-présidente

# Journée : 8 mars

## **JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES : 8 MARS**

Le 8 mars est un moment privilégié pour toutes les femmes de la région de se rencontrer pour échanger et se solidariser autour d'un thème commun. Le Collectif 8 mars se rencontre cinq à six fois par an pour organiser une soirée, habituellement festive, sous les thèmes choisis par la coordination nationale :

En 2008 : L'autonomie économique des femmes : une force collective

En 2009 : Unies, mobilisées et certaines d'avancer

En 2010 : En 2010, ça va marcher!

Les activités choisies lors des soirées sont : pièces de théâtre, conférence, spectacle, etc. L'épinglette au couleur du thème annuel est toujours très appréciée et est accompagnée d'affiches, d'autocollants et de pamphlets.

Sylvie Blackburn, vice-présidente

# Journée : 7 octobre

## **JOURNÉE MONDIALE POUR LE TRAVAIL DÉCENT : 7 OCTOBRE**

Cette journée mondiale se veut une tribune pour l'amélioration de la place et de la situation des femmes dans l'univers du travail mais aussi pour promouvoir l'accès à chaque femme et chaque homme d'accéder à un travail productif dans des conditions dignes et respectables.

Au Québec, les femmes occupent 70% des emplois à temps partiel et représentent plus de 71,2% des personnes qui travaillent au bas de l'échelle. La hausse du salaire minimum, le maintien de l'ensemble des services publics pour de meilleures conditions de vie et la dénonciation des effets du travail précaire chez les jeunes qui occupent souvent des emplois non-syndiqués font également partie des revendications du 7 octobre.

Sylvie Blackburn, vice-présidente